

Au bout des réformes bancaires ?

Jézabel Couppey-Soubeyran
Université Paris 1, CES & Cepii
couppey@univ-paris1.fr
Twitter : @jcs_mbf

- « Le secteur financier a exercé un lobbying intense pour préserver sa structure et faire barrage aux changements nécessaires »
- « Les grandes banques sont l'équivalent de réacteurs nucléaires »

- « Le secteur financier a exercé un lobbying intense pour préserver sa structure et faire barrage aux changements nécessaires »
- « Les grandes banques sont l'équivalent de réacteurs nucléaires »



Et pendant ce temps en Europe

« le besoin d'une période de calme législatif », « faire le point » ... « vérifier si nous pourrions atteindre les mêmes objectifs de régulation d'une façon plus favorable à la croissance »



Les réformes bancaires ont-elles été poussées trop loin ?



Les réformes bancaires ont-elles été poussées
assez loin ?

- Exigences de fonds propres renforcées grâce aux accords de Bâle 3 en qualité et en quantité (de 8 % à 13 % pour la plupart des banques + surcharges systémiques jusqu'à 5 % de plus)
- Mais sans changer la philosophie d'ensemble du dispositif : l'exigence reste calculée en % des risques des actifs
- Solidité des bilans bancaires très différente selon qu'on évalue la solvabilité à partir du ratio pondéré par les risques ou non pondéré

- La fragilité croissante des banques avant la crise tenait aussi à
 - la hausse des dettes de marché de court terme
 - la faible part d'actifs liquides
- C'est à cela qu'ont répondu les ratios de liquidité de Bâle 3
- La résistance forte du lobby bancaire fournit une bonne illustration de la rhétorique mobilisée :
 - Exigences de liquidité → Effet pervers : shadow banking !
- Le SB a certes augmenté : 80 000 mds \$ en nov 2015 (> 60 000 en 2007) mais ce sont les liens entre banques et shadow banques qu'il faut défaire, pas les ratios de liquidité.

- Surveillance renforcée des banques systémiques : liste du FSB (30 groupes), exigences accrues de FP, de capacité d'absorption des pertes
- Mais pas d'action sur les facteurs de « systémicité » : pas de limite à la taille, au pouvoir de marché, à la concentration
- Les mini règles de séparation ne déferont pas la structure des banques systémiques

- Dispositifs de « résolution » avec mise à contribution des créanciers = pan très important des réformes
- Le coût des ressources de marché des banques s'en trouve logiquement augmenté (ex CoCos de la Deutsche Bank début 2016)
- Les banques résistent donc au *bail-in* en effrayant les petits déposants ... :
 - JDD (23 déc. 2015) "Les banques en faillite pourront désormais se servir dans les comptes de leurs clients"
 - Le Figaro (22 déc. 2015) "Les banques en faillite pourront désormais ponctionner les comptes des déposants"

- À contrer ainsi les réformes, les banques prennent le risque de nourrir la défiance qui se manifeste déjà dans le débat public
- « La création de crédit est une chose trop importante pour être laissée aux banques » (A. Turner, 2015), remise au goût du jour du plan Chicago (I. Fisher 1936) par M. Wolf, le FMI, référendum proposé en Suisse, rapport en Islande, ...
- Ces propositions satisferont la vindicte populaire en cas de nouvelle crise, mais elles ne rétabliront pas la stabilité financière !